

ErgoPack Contrat d'entretien

Nous vous proposons de gérer à votre place la maintenance de votre ErgoPack.

Le principe est le suivant :

- Vous nous envoyez votre ErgoPack pour révision, si possible **dans son emballage d'origine***.
- A réception de votre machine, nous la démontons complètement pour inspection, révision, nettoyage et contrôle de l'état des pièces.
- S'il y a des pièces à changer, nous vous faisons parvenir un devis de réparation vous indiquant le degré d'urgence de remplacement des pièces.
- Après acceptation de votre devis, nous effectuons les remplacements éventuels, remontons et contrôlons votre machine avant réexpédition.

Cette option inclus :

- Le coût de la main d'oeuvre
- Le coût du transport de votre machine de chez nous à chez vous.

Le contrat d'entretien est valable 12 mois, pour une machine, à raison d'un entretien par an.

* Sinon nous vous refacturons un emballage lors du renvoi